

Règlement de course du duathlon des coteaux des Pyrénées

Le 17 mars 2019

La Tribu 64



Les règles de course sont celles dictées par la FFTRI pour l'année en cours. Tout concurrent doit les connaître et les respecter : en particulier, les concurrents doivent respecter le code de la route. **Toute décision d'un arbitre est sans appel.**

La réglementation 2019 est disponible ici :

<https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/12/FFTRI-RE%CC%81GLEMENTATION-SPORTIVE-2019-FINALE.pdf>

Respect des consignes des membres de l'organisation, **briefing d'avant course obligatoire.**

1. Informations générales

Course	Distance CAP 1	Distance vélo	Distance CAP 2	Horaire départ	Pour les personnes nés en	Prix	Nombre maximum
Jeunes 6-9 ans	250m	2 km	250m	10h30	2010-2013	5€/équipiers	30 équipes
Jeunes 8-11 ans	500m	2,8 km	500m	11h15	2008-2011	5€/équipiers	30 équipes
Jeunes 10-13 ans	750m	5,6 km	750m	12h	2006-2009	5€/équipiers	30 équipes
S individuel*	5 km	18 km	2,5 km	14h	2003 et avant	20€	200 individuels
S relais	5 km	18 km	2,5 km	14h	2007 et avant **	25€/équipe	70 équipes

Les courses jeunes seront en format CLM/eq. Une équipe est constituée de 2 à 5 concurrents. Les coéquipiers doivent rester groupés pendant l'ensemble de la course.

*un classement par équipe sur le S individuel aura lieu. Le classement se fera sur le temps cumulé des 3 premiers de chaque équipe. Une équipe est composée d'au moins 3 concurrents.

**pour les benjamin(e)s (nés 2006 et 2007), les restrictions suivantes s'appliquent sur le S en relais :

- un benjamin(e) ne pourra faire qu'un segment (impossible de faire les 2 courses à pied par exemple)
- le/la benjamin(e) ayant couru la course Jeunes 10-13 ne pourra courir que le 2^{ème} segment de course à pied (2,5km)

- le/la benjamin(e) souhaitant faire le segment vélo devra être habitué à rouler seul sur route ouverte.

**les minimales (nés en 2004 et 2005) ne pourront effectuer qu'un segment (impossible de faire les 2 courses à pied par exemple)

2. Cyclisme

- Port du casque homologué à coque dure, jugulaire attachée. Avant la prise du vélo et jusqu'à l'avoir déposé
- Le circuit n'est pas fermé à la circulation, le drafting est interdit et il faut respecter scrupuleusement le code de la route, ainsi que les consignes des bénévoles
- Circulation à pied dans le parc à vélos.
- Dossard dans le dos non plié. 3 points d'attache minimum.
- Accompagnement et/ou ravitaillement par un tiers strictement interdit, sous peine de disqualification.

3. Course à pied

- Dossard devant non plié. 3 points d'attache minimum
- Accompagnement et/ou ravitaillement par un tiers strictement interdit, sous peine de disqualification
- Les pénalités pour drafting se feront sur la deuxième course à pied, 50m après la sortie du parc à vélo (1' par pénalité). Il est de la responsabilité du concurrent de faire sa pénalité. La zone de pénalité sera clairement indiquée. En cas de non respect, le concurrent sera disqualifié. Sur les relais, le cycliste veillera à prévenir le 2^{ème} coureur en cas de pénalité.

4. Dispositions particulières

- La présentation de la licence est obligatoire pour les licenciés FFTRI.
- L'achat d'un Pass-Journée est obligatoire pour les non licenciés FFTRI.
- Pour les non-licenciés, un certificat médical autorisant la pratique du triathlon en compétition sera demandé.
- Des frais de gestion de 1 euro par participant seront prélevés par la société de gestion des inscriptions
- Les licences de FFA et FFC seront acceptées pour les courses en relais
- Les inscriptions se feront par internet, site : <http://triathlon.latribu64.fr/fr/inscription/new>
Les inscriptions par internet seront closes 3 jours avant l'épreuve.
- Il sera possible de s'inscrire le jour de la course, sur place, dans la limite des places disponibles, avec un supplément de 5 euros.
- en cas de désistement, un remboursement sera possible selon les conditions suivantes
 - Pour les courses enfants, gratuitement jusqu'à la clôture des inscriptions en ligne. impossible après.
 - Pour le S individuel et relais, avec retenue de 10 euros, jusqu'à 15 jours avant l'épreuve. Impossible après.

- le nombre de places par courses est le suivant :
Courses jeunes : 30 équipes par course
S individuel : 200 individuels
S en relais : 70 équipes
 - L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet y compris dans le parc à vélos.
 - L'organisation se réserve le droit de modifier, de transformer ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure, et notamment en fonction des conditions météorologiques.
 - Droits à l'image : par défaut, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images prises durant la course sur lesquelles vous pourriez apparaître.
- Il n'y a pas de ravitaillements pendant les courses. Pensez à prendre un bidon pour le vélo !
Un ravitaillement en fin d'épreuve est prévu

5. Complément pour le S en relais

- Chaque membre de l'équipe doit être présent au briefing de départ pour écouter les consignes relatives à la course.
- Le passage de relais se fait par un contact physique entre les 2 relayeurs. Le passage de relais se fera dans une partie dédiée du parc à vélos. Les relayeurs cyclistes devront être présents dans le parc à vélos avant l'arrivée du premier concurrent à pied (afin de ne pas gêner les autres concurrents).
- Un même concurrent peut faire les 2 segments de course à pied du relais.

6. Récompenses

- Les 3 premières et 3 premiers de chaque catégorie seront récompensé(e)s sur les courses jeunes
- Sur le S individuel, les 3 premières et 3 premiers seront récompensé(e)s. En complément, le premier et la première des catégories cadet, junior, vétéran 40-49 ans, vétéran 50 ans et + seront récompensé(e)s.
- Classement par équipe sur le S individuel. La première équipe féminine et la première équipe féminine seront récompensées.
- Sur le S par équipe, les 3 premières équipes masculines et féminines seront récompensées.
- Selon le nombre d'inscrit par catégories, il pourra être décidé par l'organisation d'étendre ou de restreindre le nombre de récompensé(e)s sur les différentes épreuves. Cela sera annoncé quelques jours avant la course.
- Les récompenses seront sous forme de lots et/ou médailles/coupes

7. Contact

- Pour toute question, veuillez utiliser l'adresse email : duathloncoteauxpyrenees@gmail.com

